



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Formulaire de demande Initiative Cultiver pour l'avenir Fruits tendres et raisins de table

Remplissez ce formulaire pour présenter une demande de financement dans le cadre de l'initiative Cultiver pour l'avenir pour les fruits tendres et les raisins de table. Les demandes sont acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi à partir de 10 h le 20 novembre 2023. Les formulaires de demande ne seront pas acceptés avant cette date.

Pour des renseignements détaillés, consultez les lignes directrices de l'initiative (disponibles sur agricorp.com).

Section A : Autres sources de financement (s'il y a lieu)

Si vous avez reçu un financement d'une source fédérale, provinciale ou municipale qui visait à absorber les coûts engagés qui sont couverts par cette initiative, veuillez fournir des renseignements ci-dessous.

Important : Les superficies déjà replantées à l'aide d'autres sources de financement ne sont pas admissibles dans le cadre de cette initiative.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Initiative Canada-Ontario contre les dommages hivernaux causés aux vignes | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |
| <input type="checkbox"/> Tender Fruit Acreage Revitalization Initiative | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) |

Section B : Renseignements sur le demandeur

Nom commercial (pour les propriétaires uniques, inclure les prénom, second prénom et nom de famille; pour les sociétés par actions, inscrire la dénomination sociale)

Langue de correspondance

- Français Anglais

Dénomination commerciale (si différent de ci-dessus)

Adresse du site Web

ID Agricorp (si vous en avez un)

Numéro d'entreprise (Agence du revenu du Canada)

Numéro du Programme d'inscription des entreprises agricoles

A

Section C : Adresse postale

Si vous avez inscrit un ID Agricorp, passez à la **section D**.

Adresse postale de l'entreprise (inclure le numéro municipal et le nom du chemin)

Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone principal de l'entreprise	Autre numéro de téléphone de l'entreprise	Numéro de télécopieur de l'entreprise

Section D : Signataire autorisé

Veillez indiquer jusqu'à deux signataires autorisés pour votre exploitation agricole. Les signataires autorisés peuvent effectuer toutes les opérations relatives à votre exploitation agricole, y compris la signature de chèques, l'adhésion à un programme, ainsi que le renouvellement, la modification ou l'annulation de votre couverture.

Personne-ressource principale

Prénom		Nom de famille
Numéro de téléphone d'affaires	Poste	Adresse électronique

Personne-ressource secondaire

Prénom		Nom de famille
Numéro de téléphone d'affaires	Poste	Adresse électronique

Section E : Votre exploitation agricole

Veillez fournir les renseignements suivants concernant votre exploitation agricole. Consultez les lignes directrices de l'initiative pour la définition des termes.

Structure juridique de l'entreprise

- Propriétaire unique Société par actions Société en nom collectif ou en commandite
 Association sans personnalité morale

Type d'entreprise

- Producteur primaire Entreprise de transformation

Revenu annuel brut

- Moins de 10 000 \$ 10 000 \$ à 24 999 \$ 25 000 \$ à 49 999 \$ 50 000 \$ à 99 999 \$ 100 000 \$ à 249 999 \$
 250 000 \$ à 499 999 \$ 500 000 \$ à 999 999 \$ 1 M\$ à 1,99 M\$ 2 M\$ à 4,99 M\$ 5 M\$ à 9,99 M\$
 10 M\$ à 49,99 M\$ 50 M\$ à 99,99 M\$ 100 M\$ à 199 M\$ Plus de 200 M\$ Société sans but lucratif

Employés

N ^{bre} d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine)	N ^{bre} d'employés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	N ^{bre} d'employés temporaires/saisonniers

Section F : Admissibilité

Veillez certifier votre admissibilité à l'initiative Cultiver pour l'avenir pour les fruits tendres et les raisins de table.

1. Je planterai les arbres à fruits tendres ou les vignes à raisins de table en adoptant une ou plusieurs des meilleures pratiques agronomiques. Oui Non
2. Je ne planterai pas ou ne ferai pas de demande pour des superficies déjà couvertes dans le cadre d'un autre programme offert par tout palier de gouvernement. Oui Non
3. Il y a eu une production commerciale de fruits tendres ou de raisins de table sur ce terrain depuis les 3 dernières années. Oui Non

Section G : Renseignements sur le projet

Veillez fournir les renseignements suivants concernant votre projet.

Important : Vous pouvez être admissible à recevoir un financement total maximum de 50 000 dollars pour **toutes** les catégories de produits agricoles (p. ex. pommes, poires, pêches, nectarines, prunes, abricots, cerises, raisins de table et raisins de cuve).

Financement pour la catégorie de produit agricole – Fruits tendres et raisins de table

Coût du nouveau matériel de pépinière (A)	Valeur totale du projet (replantation et autres coûts) (B)	Montant de financement demandé (C) (A × 75 %)	
\$	\$	\$	

Raisins de cuve (s'il y a lieu)

Je souhaite faire une demande de financement pour des raisins de cuve dans le cadre de l'initiative Cultiver pour l'avenir à une date ultérieure. Oui Non

Note : Vous devez faire une demande de financement distincte pour les raisins de cuve. Le formulaire de demande sera disponible sur agricorp.com.

Emplacement du projet (le plus grand terrain que vous replanterez)

ID/nom du verger ou du vignoble Adresse (inclure le numéro municipal et le nom du chemin)

Ville	Municipalité	Province	Code postal
Numéro d'identification de l'exploitation			
O	N		

Section H : Accord et signature

Je comprends, j'accepte et je certifie que :

Clauses générales

1. J'ai lu, je comprends et j'accepte toutes les conditions de l'initiative Cultiver pour l'avenir, y compris les conditions en matière d'admissibilité, les droits et les obligations qui sont contenus dans ce formulaire de demande et décrits dans les lignes directrices.
2. Tous les renseignements soumis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.
3. En cas d'erreur, d'omission, d'un conflit ou d'incompatibilité entre ce formulaire de demande et les lignes directrices, les lignes directrices l'emportent. J'accepte également qu'en cas d'erreur, d'omission, de conflit ou d'incompatibilité entre les lignes directrices et l'arrêté du ministre provincial, l'arrêté du ministre provincial l'emporte.

Utilisation et partage des renseignements

4. Les renseignements recueillis aux fins de l'Initiative sont soumis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et aux autres lois applicables. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'Initiative ou d'autres programmes administrés par Agricorp ou le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) peuvent être partagés entre Agricorp et tout ministère, organisme gouvernemental ou tiers pour vérifier la conformité à d'autres initiatives de financement fédérales et provinciales, pour confirmer les renseignements qui ont été fournis, pour vérifier l'admissibilité au financement de l'Initiative et pour déterminer les montants qui pourraient être dus à la province de l'Ontario en vertu de tout autre programme de financement provincial. Les renseignements peuvent être également partagés aux fins de l'administration et de la vérification de l'Initiative et d'autres programmes administrés par Agricorp ou par le MAAARO, ou aux fins de l'élaboration

d'autres programmes et d'autres politiques agricoles.

5. Agricorp peut utiliser l'information cartographiée par Agricorp pour Ontario Tender Fruit Growers et Ontario Fresh Grape Growers Marketing Board contenue dans le système de gestion des données (SGD) dans le but d'évaluer mon admissibilité et administrer l'initiative.

Trop-payés et recouvrement

6. Tous les paiements que j'ai reçus au titre de l'initiative Cultiver pour l'avenir qui sont supérieurs au montant auquel j'ai droit dans l'année de programme, ou en contravention : (a) des exigences du programme, (b) des obligations stipulées dans ce formulaire de demande, ou (c) des lois de l'Ontario, seront considérés comme un trop-payé et une dette due et payable à la Couronne du chef de l'Ontario. Je confirme que ces trop-payés, y compris les intérêts sur les trop-payés, au taux fixé trimestriellement par le ministère des Finances de l'Ontario, seront remboursés : (a) soit à même les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'Initiative ou de toute autre initiative ou de tout autre programme administré ou exécuté par Agricorp, ou au titre de l'impôt sur le revenu fédéral et/ou provincial et au titre d'autres programmes fédéraux et/ou provinciaux, (b) soit par paiement à Agricorp sur demande. Cette obligation de remboursement et le droit d'Agricorp de recouvrer les trop-payés ne sont pas soumis à un délai de prescription et ils demeureront en vigueur même si ma participation à l'Initiative prend fin.
7. Si j'ai des dettes préexistantes envers la Couronne du chef de l'Ontario et du Canada, les montants de ces dettes pourront être recouverts à même les fonds qui me seraient versés dans le cadre de cette Initiative.

J'ai lu et j'accepte les conditions décrites ci-dessus.

Nom du demandeur (en caractères d'imprimerie)	Signature (non requise pour les formulaires de demande envoyés par courrier électronique) X	Date (AAAA/MM/JJ)
Nom de l'associé (en caractères d'imprimerie)	Signature (non requise pour les formulaires de demande envoyés par courrier électronique) X	Date (AAAA/MM/JJ)

Joindre des pages additionnelles au besoin.

Notes

Pour les sociétés par actions, le signataire doit être un signataire autorisé. Pour les sociétés en nom collectif, tous les associés doivent apposer leur signature.

La soumission du présent formulaire de demande par courrier électronique sera traitée comme équivalant à une signature électronique.

Section I : Soumission du formulaire rempli

Courrier électronique ou télécopieur

GFOI@agricorp.com
Télé. : 519 826-4118

Des questions?

1 888 247-4999
agricorp.com
GFOI@agricorp.com
ATS : 1 877 275-1380
Formats accessibles disponibles

Annexe

Questions démographiques (participation volontaire)

Vous répondez aux questions suivantes de façon volontaire. Vous serez toujours admissible à participer à l'initiative Cultiver pour l'avenir si vous refusez de fournir cette information. Les réponses aux questions n'auront aucune incidence sur l'évaluation de votre formulaire de demande.

1. Les actions ou parts de votre entreprise/organisme sont-elles détenues par une majorité des personnes (50 % ou plus) qui s'identifient à au moins un des groupes suivants? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)
 - Autochtone : Premières nations
 - Autochtone : Métis
 - Autochtone : Inuit
 - Autochtone : Communauté inconnue ou autre
 - Femmes : désigne toutes les personnes, y compris les personnes transgenres, qui s'identifient comme des femmes
 - Jeunes : personnes de 40 ans ou moins
 - Sans objet
 - Refuse de s'identifier

2. Le conseil d'administration de votre entreprise comprend-il une représentation importante d'un ou plusieurs des groupes suivants? (p. ex. 30 % ou plus) (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Premières nations
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Métis
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Inuit
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Communauté inconnue ou autre
 - Femmes : désigne toutes les personnes, y compris les personnes transgenres, qui s'identifient comme des femmes
 - Jeunes : personnes de 40 ans ou moins
 - Sans objet
 - Refuse de s'identifier

3. Est-ce qu'un des groupes suivants bénéficiera des activités de votre projet? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Premières nations
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Métis
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Inuit
 - Personnes qui s'identifient comme étant autochtones : Communauté inconnue ou autre
 - Femmes : désigne toutes les personnes, y compris les personnes transgenres, qui s'identifient comme des femmes
 - Jeunes : personnes de 40 ans ou moins
 - Sans objet
 - Refuse de s'identifier